Fiche pédagogique pour la formation à la conduite

TRAVAILLER LE VOCABULAIRE DE LA CONDUITE

| *Avertissement : le présent document est l’aboutissement d’un travail de mutualisation des pratiques de professionnels de la formation des adultes éloignés de l’emploi, qui se sont réunis régulièrement en 2020 et 2021 dans le cadre du projet Mob’In Europe afin d’élaborer ensemble des ressources pédagogiques pour la formation à la mobilité et à la conduite de personnes majeures, peu qualifiées, d’origine belge et étrangère. Les informations et positionnements ci-dessous ne se prétendent ni exhaustifs ni exclusifs : ils constituent des lignes de conduite fondées sur l’expérience et librement partagées dans le but d’outiller d’autres formateurs et de contribuer à une professionnalisation des pratiques.* |
| --- |

# Pourquoi travailler le vocabulaire de la conduite ?

**Une partie de la population est en difficulté pour apprendre à conduire, obtenir un permis de conduire et posséder une voiture**. Les causes en sont diverses : analphabétisme ou illettrisme ; illectronisme (fracture numérique) ; difficultés d’apprentissage ; revenus insuffisants pour acquérir et entretenir un véhicule ; stress et anxiété face aux examens de conduite ou à l’idée de conduire ; échecs aux examens dans le passé ; image de soi dégradée, manque de confiance en soi ; difficulté à comprendre et suivre les démarches et procédures administratives imposées par la loi pour conduire et posséder une voiture.

Les professionnels de l’insertion socioprofessionnelle constatent cependant que pour les adultes peu scolarisés, **l'examen théorique du permis de conduire est souvent l’épreuve la plus difficile et excluante du parcours** visant à apprendre à conduire. La première raison en est le niveau de langue employé dans le code de la route et dans les examens du permis théorique.

De l’aveu même d’inspecteurs de centres d’examen, l**e vocabulaire du permis de conduire est inadapté à 70% de la population**. Le langage du code de la route est en effet très autoréférentiel et emploie énormément de jargon pour désigner des objets et situations courantes. Quant aux questions d’examen, elles sont bien souvent formulées avec l’intention première d’éviter les ambiguïtés et approximations, ce qui engendre un niveau de complexité par nature excluant pour toutes les personnes peu à l’aise avec le français soutenu et l’écrit.

Cette difficulté est encore accentuée par le fait qu’en Belgique, **la formation à la conduite fonctionne sur un modèle déjà ancien**, qui consiste à apprendre seul ou presque seul avant de passer un examen centralisé, identique pour tous. S’il existe des formations théoriques en auto-école, celles-ci ne sont généralement pas adaptées à un public peu scolarisé ou d’origine étrangère, car elle sont très courtes (12h) et la matière y est donc passée en revue très rapidement, alors qu’elle est très dense, voire complexe dans certains chapitres.

Il est donc **indispensable de développer des formations alternatives**, adaptées aux publics peu scolarisés ou précarisés, **au cours desquelles un travail spécifique peut être mené sur le vocabulaire et la langue** de la conduite, afin de familiariser les apprenants avec les termes et expressions qu’il rencontrera lors de l’examen mais également dans sa pratique de la conduite une fois obtenu le permis de conduire.

# Quelle durée de formation consacrer au travail du vocabulaire, dans une formation “Permis théorique” ?

Il ne faut pas isoler complètement le travail du vocabulaire du travail du reste de la matière : il convient plutôt de **rester en permanence attentif à la problématique du vocabulaire**, de différentes façons :

* d’une part en fournissant aux apprenants des supports et activités diversifiées pour le travail du vocabulaire, à employer pendant la formation mais aussi en dehors du temps de formation
* d’autre part en invitant régulièrement les apprenants :
	+ à signaler tout problème de compréhension du vocabulaire
	+ à noter au fur et à mesure les termes problématiques dans un cahier ou sur des feuillets réservés à cet effet
	+ à demander ou rechercher les explications nécessaires pour maîtriser le nouveau vocabulaire découvert lors de chaque séance de cours
	+ à travailler la problématique de la mémorisation du vocabulaire

Pour un **public non francophone**, on prévoira soit un renforcement de formation pour mener un travail spécifique sur la langue en complément d’une formation permis de conduire théorique, soit une formation spécifique, plus longue qu’une formation classique.

# Faut-il fournir un lexique complet en début de formation ?

L’expérience des formateurs d’adultes en insertion socioprofessionnelle montre que **fournir d’emblée un lexique complet n’est pas une approche très efficace** : pour un public en difficulté, cela constitue une matière trop importante, potentiellement décourageante. Il convient plutôt de travailler le vocabulaire au fur et à mesure de la formation, dans le cadre de l’apprentissage des règles du code de la route, de sorte que chaque apprenant complète progressivement un lexique personnel au fil de son apprentissage.

Fournir un lexique peut en revanche être une **démarche très fertile s’il devient en soi un objet d’apprentissage** qui permet de travailler des compétences telles que : traduire (d’une langue à une autre, ou d’un niveau de langue à un autre), écrire sous la dictée, classer par ordre alphabétique, classer par thème, paraphraser, reformuler une définition, associer un terme à une définition donnée, etc.

Le travail du vocabulaire dans une formation au permis de conduire est aussi une **occasion de favoriser le développement de compétences transversales** pour améliorer de manière globale la maîtrise de la langue et du numérique : on incitera par exemple les apprenants à employer des outils et lexiques existants (dictionnaire papier et virtuel, glossaires et lexiques spécialisés), des documents partagés, des espaces de stockage en ligne, etc.

# Quelles techniques favoriser pour diversifier les modes d’approche et rendre l’apprentissage du vocabulaire moins austère ?

* Travailler avec les apprenants sur des textes tirés du réel (documents d’information des autorités, de la police, du contrôle technique, des publicités, etc.)
* Proposer des jeux de rôles dialogués : phrases types à retenir, scènes à jouer ou improviser sur base d’une liste de mots à placer dans des interactions entre usagers (conducteur et policier, enfant et parent, conducteur et garagiste, etc.)
* Compléter des mots croisés, fléchés, des textes à trous
* Décrire un trajet ou une situation en employant le vocabulaire du code de la route au lieu du vocabulaire courant
* Exploiter la mémoire visuelle (photos, schémas, vidéos, observation *in situ*), y compris en grands posters dans le local de cours
* Mobiliser d’autres canaux de communication, en particulier le corporel : démonstration, mise en espace, simulations de situations sous forme de jeux de rôle
* Faire produire du matériel pédagogique aux apprenants : banque de photos, schémas, listes de vocabulaire, plans, maquettes, etc.
* fournir séparément des termes du code de la route et des définitions, charge à l’apprenant de les associer ; correction collective

# Ressources à mobiliser pour travailler le vocabulaire :

* Listes de vocabulaire “Mobilité” et “Conduite” de Mob’In Europe,
* [Glossaire du code de la route](https://leblogdumono.be/glossaire/) sur Le Blog du Mono
* [Lexique du code de la route](https://www.ornikar.com/code/lexique) sur le site de l’école de conduite en ligne Ornikar
* Ressources FLE sur la mobilité, les transports, les déplacements sur [Bruxelles FLE](https://www.bruxellesfle.be/ressources-pedagogiques/?_themes=transport-deplacements), [Le Point du FLE](https://www.lepointdufle.net/p/lexique_les_transports.htm), [ISLCollective](https://fr.islcollective.com/francais-fle-fiches-pedagogiques/vocabulaire/transports),
* Lexique de Feu Vert (accessible aux titulaires d’une licence payante…)